

DU

TRONE DE L'ARCHEVÊQUE

DANS L'ÉGLISE SAINT-JEAN.

Le chœur de notre cathédrale, qui avait déjà tant gagné à la restauration de ses anciens vitraux, vient encore de s'enrichir d'un bel ouvrage ; un trône ou siège archiépiscopal a été placé contre le premier pilier après le trans-sept de droite, au commencement des stalles qui, dit-on, doivent être continuées dans le même goût.

Il ne s'agit plus ici de ces malheureux rideaux rouges avec franges et panaches que le tapissier posait le matin pour les enlever le soir : ce trône est solide et stable, c'est l'œuvre d'artistes consciencieux, MM. Bossan et Desjardins, et son exécution, magnifique spécimen de ce que peuvent aujourd'hui les sculpteurs lyonnais, n'a pas exigé moins de cinq années d'un travail soutenu dans plusieurs ateliers ; il est construit en entier en bois de noyer, dans le style gothique fleuri.

Le plafond, qui porte le siège, est élevé de trois marches, on y monte de côté par deux rampes ; une riche décoration recouvre tout le devant du soubassement. Cette partie, due en entier au ciseau de M. Maillard, est fouillée avec une étonnante délicatesse : cinq statues, dont les modèles ont été faits par M. Fabisch, occupent le milieu ; au-dessus de leur tête et sous l'accoudoir, on lit la devise : *Prima sedes Galliarum* ; à droite